

2014 - 2015

COMALACE

Dominique BONETTI, Jean-François BROUSSE, Jean De BRUEKER, Roger BRUNI, Bernadette CAPPELLO, Jeannine CHAMBON-FONTAINE, Marc-Henri CHAROTON, Gérard LIORET, Jean MASSAD, Yves-Marie MERLING, Anca NICOLESCU, Denise OBERLIN, Ghislaine PARIS, Ina PIPERAKI, Daniela POPA, Mireille RAUNET, Jean-Michel REYNAUD, Henri SYLVESTRE, Marthe TOURNOU

L'Europe que nous aimons: dix idées forces



Synthèse des travaux

L'Europe que nous aimons : dix idées forces

« LAÏQUE ET DEMOCRATIQUE »

1 - Mettre en œuvre les valeurs et principes européens

Le souci de l'autre, la prise en compte des inégalités et la liberté de conscience, la laïcité, sont indispensables pour donner une vision positive et permettre une trajectoire commune de tous les européens. L'affirmation claire et nette du choix démocratique – antonymique d'une société basée sur la théocratie – nous conduit à réaffirmer sans ambiguïté notre opposition à toute communautarisation de la société européenne.

2 - Construire une Europe solidaire

Contribuer à la construction d'une Europe solidaire, qui réduise la pauvreté et promeuve la santé, l'éducation, le cadre de vie, l'environnement et l'emploi ; Une Europe où le travail serait reconnu seulement comme une valeur marchande, mais aussi comme constitutive de la dignité. Nous appelons à une Europe de justice sociale, œuvrant pour le bien-être collectif, une Europe de cohésion sociale et de dignité humaine, garante de la paix et du bonheur.

3 - Développer et mettre en œuvre la pensée sociale européenne

C'est par une politique de développement concertée des droits sociaux afin qu'ils soient égaux sur tout le territoire de l'Union, un débat politique de grande ampleur pour définir le système politique démocratique de l'Union et ses finalités, et par un combat permanent pour atteindre à l'égalité homme/femme, notamment par le développement du principe de laïcité, que se construira la pensée sociale européenne.

4 - Renforcer la démocratie par une réforme institutionnelle

Ce dont les européens ont plus que jamais besoin c'est d'une Europe conforme aux aspirations des peuples. Non pas d'une Europe des élites, d'une Europe néolibérale et austère qui favorise la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale, modèle pourtant bien rejeté par les citoyens après la crise que l'on vit aujourd'hui, mais d'un Humanisme toujours revivifié.

5 - Travailler à humaniser la mondialisation

Les institutions européennes doivent travailler en collaboration pour créer une économie durable, un modèle démocratique et participatif. En quelques mots nous proposons de relever le pari « d'humaniser la mondialisation », afin de préserver les libertés civiles, les acquis démocratiques de bien des combats d'hier ; avec un triple objectif : résister à la déshumanisation de nos sociétés, responsabiliser les titulaires du pouvoir et anticiper sur les risques à venir.

6 - Lutter contre la corruption par une morale et une éthique politiques

Renforcer le contrôle de l'intégrité des personnels de justice, des forces de l'ordre et des ministères publics, encourager les députés à lutter avec détermination contre la corruption dans leurs propres rangs, mettre en place des organes indépendants de contrôle du financement des partis politiques et protéger les lanceurs d'alerte.

7 - Construire la citoyenneté européenne par une politique sociale

Construire la citoyenneté européenne, une citoyenneté qui paraisse à ce point essentielle que les attaches nationales ne soient plus que des enjeux secondaires, régionaux ou locaux. Et en premier lieu, comprendre que les idéaux et les valeurs humanistes portées par le projet d'Union Européenne ont besoin pour vivre d'être ressentis par les peuples comme fondements constitutifs d'une Patrie commune.

8 – Préserver les intérêts européens dans le dialogue Nord / Nord

La construction européenne nécessite des transferts de souveraineté des nations vers l'Union. Les négociations du TAFTA ou TTIP doivent être transparentes, se faire dans le respect du modèle social européen, de la garantie de la maîtrise des choix des peuples d'Europe, et dans un processus démocratique.

9- Equilibrer le dialogue Sud / Nord notamment dans la gestion de l'immigration

Si le combat contre la pauvreté et l'ignorance doit être mené au nom de la solidarité, au nom de la justice, il doit l'être aussi au nom de la raison. Notre action s'inscrit pleinement dans une voie émancipatrice contre le communautarisme, une action pour la liberté absolue de conscience, une action en faveur de la laïcité. En priorité cela demande de soutenir les migrants dont les membres résidents en Europe sont porteurs de projets d'entreprises au pays d'origine, d'encourager les migrations circulaires par la délivrance de visas temporaires aller- retour.

10 - Garantir la Paix, la Sécurité et les droits de l'Homme

La diversité n'ayant jamais été un paradigme de l'égalité, elle ne peut être érigée en concept directeur des politiques sociales. Parce que nous réfutons toute idéologie sur l'immigration, nous pensons que le combat pour la diversité ne doit pas se substituer mais s'ajouter à celui pour l'égalité, afin de ne pas confondre différences sociales et différences culturelles.

l'Union Européenne se construit autour de valeurs mises à mal par une mondialisation qui ne garantit plus l'amélioration du niveau de vie de la majorité des citoyens, voire conduit à leur précarisation, entraîne inégalités et déconstruction de l'état social, menace l'environnement et provoque la montée des populismes. Les Institutions européennes apparaissent très éloignées des préoccupations quotidiennes des citoyens qui se sentent réduits à de simples figurants. Pire, la politique européenne est le plus souvent vécue comme favorable à ceux qui la décident et défavorable à ceux qui la subissent.

Avec une politique de développement concertée des **droits sociaux**, un débat politique pour définir le système politique **démocratique** de l'Union et ses finalités, et un combat permanent pour atteindre à **l'égalité homme/femme**, notamment par le développement du principe de **laïcité**, l'Europe se réformerait utilement dans son fonctionnement institutionnel et sa gouvernance économique. **En retrouvant le sens de la justice et en œuvrant à une politique sociale, l'Europe trouverait le sens des solidarités constitutives du ciment qui doit nous unir. Un dialogue équilibré avec le reste du monde doit apporter paix, sécurité et respect des droits de l'homme.**

Ainsi nous vivrions dans l'Europe que nous aimons !

L'Europe que nous aimons : dix idées forces

Dans les 28 États, la nationalité s'est construite au travers de siècles d'histoire, à partir de la constitution d'États souvent par regroupements de territoires sous une autorité commune. Aujourd'hui l'Union Européenne se construit autour de valeurs, mais cette communauté de valeurs correspond à 28 états nationaux immergés dans une mondialisation qui ne garantit plus l'amélioration du niveau de vie de la majorité des citoyens, voire conduit à leur précarisation, entraîne inégalités et déconstruction de l'état social, menace l'environnement et provoque la montée des populismes.

Les Institutions européennes apparaissent très éloignées des préoccupations quotidiennes des citoyens qui se sentent réduits à de simples figurants. Pire, la politique européenne est le plus souvent vécue comme favorable à ceux qui la décident et défavorable à ceux qui la subissent.

1 - Mettre en œuvre les valeurs et principes européens

« L'Europe reste une question de guerre et de paix avec tout ce qui va avec : à côté de la paix, aussi la liberté, la prospérité et la démocratie » (Helmut Kohl)

Dès les prémices de sa construction, le cœur de l'Europe balance entre solidarité, justice, progrès social et réalités économiques. Plus tard, l'ensemble des citoyens a construit et imaginé d'être plus forts et plus libres ensemble. Les aspirations humanistes, la volonté d'un développement basé sur l'égalité et la liberté des citoyens ont animé les bâtisseurs de l'Europe. Il s'agissait de construire un socle composé de valeurs démocratiques pour contribuer au bonheur, tant pour les peuples européens que ceux vivant au-delà des frontières des États fondateurs.

Faire vivre et concrétiser de telles aspirations sans se déconnecter des réalités et des préoccupations des citoyens confrontés à leur quotidien, constitue à la fois une potentialité et un défi face au pragmatisme du vécu de chacun. Mais en même temps, il faut également être capable de dépasser l'espace de son confort personnel, de se détacher des contingences, de la proximité et de l'immédiateté, pour s'attacher à la défense de l'intérêt général.

Après de multiples discussions et recherches de compromis, le texte du Traité modifiant le Traité sur l'Union européenne (Traité de Lisbonne) retient dans son préambule une formule assez vague: « S'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie et l'État de droit ». En vérité, quelle que soit la

qualification des « racines de l'Europe », l'important n'est pas la propriété des semences, mais la beauté des fruits qui peuvent être partagés.

Plus important est le texte qui définit les **valeurs de l'Union** : « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit ainsi que du respect des droits de l'Homme y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Comment ne pas en déduire et y adjoindre les deux piliers de la laïcité : **la liberté de conscience et la séparation des Églises et de l'État**, qui constituent les deux piliers de la laïcité, mais également le socle de la mobilisation des humanistes, des sécularistes, qui défendent le respect des libertés individuelles et collectives en rejetant, non la croyance et les croyants, mais le dogmatisme et l'imposition de règles morales à toute la population au nom de convictions particulières.

Ce combat pour la **liberté**, la liberté pour soi-même et surtout pour les autres est indissociable du projet européen. Construire, défendre, exiger, des espaces de liberté et en jouir est fondamental. La liberté de ne pas croire et de croire, liberté de penser, liberté de s'exprimer, liberté de disposer de son corps, toutes ces revendications constituent la charpente de la mobilisation citoyenne.

Par ailleurs, il convient d'insister sur la nécessité de **dénoncer les inégalités de droits, de combattre les injustices quelle qu'en soit la nature**, discriminations notamment en fonction du genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine, de l'âge, des convictions, du statut social, de la situation économique, du handicap.

Enfin, si tous les êtres humains naissent théoriquement libres et égaux en dignité et en droits, pour vivre ils doivent être **solidaires** et donc agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. En effet, se soucier exclusivement de sa propre liberté et traiter de manière égale tous les citoyens, ne permet certainement pas d'assurer la **cohésion sociale**, le fonctionnement démocratique et l'épanouissement des femmes et des hommes.

C'est pourquoi le souci de l'autre, la prise en compte des inégalités et la liberté de conscience, la laïcité¹, sont indispensables pour donner une vision positive et permettre une trajectoire commune de tous les européens. L'affirmation claire et nette du choix démocratique – antonymique d'une société basée sur la théocratie – nous conduit à réaffirmer sans ambiguïté notre opposition à toute communautarisation de la société européenne.

2 - Construire une Europe solidaire

L'Europe de 1950 a fait la paix ; aujourd'hui la paix qui règne sur le continent doit faire une nouvelle Europe. Pour obtenir la paix les décideurs ont mis en commun les productions nationales françaises et allemandes de charbon et d'acier longtemps vouées à la production des armes de guerre. Les

¹ Cf. « Les différentes perceptions la laïcité en Europe » - COMALACE 2009

deux pays se sont ainsi sentis unis par un sentiment de communauté d'intérêts qui les a poussés à se porter une aide mutuelle.

Aujourd'hui dans cette Europe en paix qu'est-ce qui mine le sentiment de solidarité entre Européens, au point de rejeter ce qu'on a aimé ? Un sentiment assez général est que l'une des premières raisons de **cette défiance est due à la cupidité des élites qui nous gouvernent générant un sentiment d'inégalité et de non-solidarité.**

La cupidité est la frénésie à avoir toujours plus, sans limites. C'est une sorte de boulimie compulsive de possession ou d'enrichissement que rien ne semble pouvoir arrêter. La cupidité génère la corruption, la consommation immodérée des ressources du continent et une spéculation financière effrénée.

Dans un certain nombre d'États membres, les scandales de corruption ont terni la crédibilité des institutions, et font apparaître de fortes tensions sociales et politiques. Les partis politiques obtiennent constamment de mauvais scores dans des enquêtes largement publiées sur la confiance du public en Europe, et les instituts de sondage font fréquemment état des doutes que ressentent les populations à l'égard de leurs institutions et de leurs représentants.

Cette défiance envers des élus et des hauts fonctionnaires, qui leur semblent plus attachés à leurs intérêts personnels qu'à l'intérêt général, provoque la rupture des liens de confiance qui permettent la vie démocratique.

A cela se joint une désaffection envers les institutions elles-mêmes. En effet, la crise de 2008 a fortement tendu la relation entre les peuples européens et les institutions européennes déjà fortement critiquées. Un considérable **déficit de communication et de démocratie entre les instances, les dirigeants et les citoyens**, l'absence de réels débats populaires et contradictoires a isolé la Commission européenne dont l'autorité, fondée sur des transferts de souveraineté et des accords internationaux, n'était pas contrebalancée par un Parlement en état de censurer ses décisions. Mieux, des décisions populaires (référendums) ont été contournées, mettant à mal la souveraineté des peuples. **Dès lors, l'unité européenne ne semble se faire que contre le mode de gouvernement de l'Union Européenne.**

A cela s'ajoute une solidarité financière sélective dans le traitement de la crise. Aux demandes de solidarité des Etats du Sud lourdement endettés, parce qu'ayant fait des efforts considérables de développement de structures économiques - même si parfois la corruption y trouvait son compte - se sont opposés les égoïsmes de ceux du Nord - au nom d'une hypocrite moralité - les contraignant à des **politiques d'austérité qui se sont révélées ruineuses et sans issue, dévastatrices pour le tissu social.**

En fait, la principale critique qui exprime cette désaffection générale est que **tout se passe comme si l'Europe n'était plus une solution mais un problème.**

Pour que l'idée européenne reprenne une meilleure trajectoire il conviendrait de lever déjà deux obstacles pour entrer dans la voie du changement de paradigme :

- Un premier obstacle est que pour la plupart des citoyens, la Commission européenne est l'instrument **d'une politique qu'ils ne comprennent pas**, qui tend à les paupériser et à les fragiliser, et dont l'action leur semble tourner le dos aux intérêts des peuples et de la population alors qu'elle est impulsée par les Gouvernements
- Le deuxième obstacle réside dans le **déficit actuel de fonctionnement d'une démocratie représentative**. L'absence de toute activité de partis politiques à dimension européenne en dehors de l'hémicycle de Strasbourg ne sert pas non plus à la construction du sentiment d'appartenance à l'Union Européenne chez les citoyens. Les campagnes électorales sont ainsi toujours conduites par des partis nationaux en fonction d'intérêts locaux. De fait, beaucoup de citoyens n'ont aucune idée de l'importance du travail parlementaire, des grands problèmes traités et de leurs enjeux.

Cette apparente inertie du Parlement aux yeux du public constitue un handicap majeur pour construire une opinion publique qui s'exprimerait dans les débats, pour donner du poids à la parole représentative face aux chefs d'Etat et de gouvernement et de la Commission, alors que le Parlement occupe une position tout à fait extraordinaire par sa qualité de légitimité démocratique et populaire, unique dans une institution internationale gérant des délégations de souveraineté.

Aujourd'hui, du point de vue de la majorité des citoyens, **l'Europe souffre de l'absence d'un projet garantissant la place de l'humain, subordonnant les forces économiques au progrès social, construisant un système commun de protection sociale et de santé, garantissant par la laïcité la liberté de conscience et la paix civile.**

Une réflexion profonde sur un style de vie basé actuellement sur une politique individualiste de consommation s'avère nécessaire pour **remettre en cause la place centrale de l'argent.**

L'idéal de l'homme européen contemporain est son **émancipation** spirituelle, sa libération des chaînes du déterminisme économique, la conquête de son intégrité, afin de trouver l'unité et l'harmonie avec ses semblables et avec la nature.

Dans un tel contexte difficile, nous - **francs-maçons adogmatiques** - voulons continuer à contribuer à la **construction d'une Europe solidaire**, principe qui en a présidé sa fondation. Nous avons le devoir de défendre une Europe qui réduise la pauvreté et promeuve la santé, l'éducation, le cadre de vie, l'environnement et l'emploi. Une Europe où le travail serait reconnu seulement comme une valeur marchande, mais aussi comme constitutive de la dignité.

Nous appelons à une Europe de justice sociale, œuvrant pour le bien-être collectif. **C'est une Europe de cohésion sociale et de dignité humaine, garante de la paix et du bonheur humain que nous voulons.**

3 - Développer et mettre en œuvre la pensée sociale européenne

La construction européenne s'est constituée dans un contexte historique mondial particulier intégrant trois mouvements distincts.

Le *premier phénomène contemporain de la construction européenne* est celui de la **mondialisation**. Le consommateur devient le moteur d'une économie mondiale qui rejette tout assujettissement à des règles autres que celle de **l'intérêt immédiat et du profit**. Avec la libre circulation des capitaux, des marchandises, les grandes firmes s'internationalisent et se révèlent très agissantes dans la défense de leurs intérêts face aux Etats. L'UE est un espace ouvert à la concurrence extérieure, ce qui a eu pour effet de remettre en cause le niveau de protection sociale et le niveau de vie de l'immense majorité de ses citoyens.

Le *second aspect* est la succession des révolutions techniques et technologiques qui marquent l'ère de l'atome et de l'espace : l'informatique et les télécommunications ont bouleversé les modes d'approche du savoir, de l'information et des relations. Les techniques et les « nouvelles » technologies sont partagées et disponibles partout. **L'Europe n'est plus le pôle prépondérant de la créativité scientifique, technique et technologique.**

Le *troisième élément*, concomitant, est celui de **vastes migrations de populations**. A l'intérieur des Etats européens, notamment du Sud, c'est d'abord un exode rural sans précédent qui modifie radicalement les structures sociales, les équilibres régionaux, établissant une société urbaine concentrée, dans laquelle nous assistons à la formation de groupes communautaires partageant les difficultés de vie et de survie, et dont l'intégration ne semble pas toujours aisée.

L'instabilité est donc le propre du monde depuis 1945. Cela a des conséquences sur la formation d'une société européenne, donc sur la pensée sociale définie comme l'idéal commun de vie dans une société particulière, comprenant un mode de vie, un fonctionnement politique et une expression culturelle.

Née au milieu des ruines laissées par la deuxième guerre mondiale, sur un continent partagé en deux blocs irréconciliables, l'idée de l'Europe répondait d'abord à la double nécessité de reconstruire et assurer la paix. En assurant une solidarité de vie il fut mis en place un processus d'intégration économique progressive face au reste du monde. En raison de ses succès économiques et de l'élévation du niveau de vie, cet espace de solidarité économique et politique s'est progressivement élargi, d'abord à des Etats libéraux échangistes, ensuite à ceux que la désintégration de l'URSS émancipait d'un bloc d'économie dirigiste intégrée où ils avaient été forcés d'adhérer. **Une des conséquences de l'histoire de cette construction est que tous les Etats membres de l'Union n'ont pas nécessairement le même rêve d'avenir.**

S'il n'y a donc pas encore « d'identité européenne » écrite ainsi, d'un bout à l'autre du continent, elle s'inscrit en filigrane en raison des tendances dynamiques d'une culture politique, sociale, scientifique, artistique, philosophique, marquée par la fécondité de la critique et de l'émancipation libératrice. **Les valeurs communes de cette identité sont, elles, bien identifiées : la liberté, la démocratie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'Etat de droit, une approche commune de la conception de la Justice.**

La crise de 2008 a fortement tendue la relation entre les peuples européens et les institutions européennes déjà fortement critiquées. Un considérable **déficit de communication et de démocratie entre les instances, les dirigeants et les citoyens**, l'absence de réels débats populaires et contradictoires a isolé la Commission européenne dont l'autorité, fondée sur des transferts de souveraineté et des accords internationaux, n'était pas contrebalancée par un Parlement en état de censurer ses décisions. Mieux, des décisions populaires (référendums) ont été contournées, mettant à mal la souveraineté des peuples. **Dès lors, l'unité européenne ne semble se faire que contre le mode de gouvernement de l'Union Européenne.**

A cela s'ajoute une solidarité financière sélective dans le traitement de la crise. Aux demandes de solidarité des Etats du Sud lourdement endettés, parce qu'ayant fait des efforts considérables de développement de structures économiques - même si parfois la corruption y trouvait son compte - se sont opposés les égoïsmes de ceux du Nord - au nom d'une hypocrite moralité - les contraignant à des **politiques d'austérité qui se sont révélées ruineuses et sans issue, dévastatrices pour le tissu social.**

Cependant, malgré les difficultés actuelles, essentiellement dues à la place accordée à l'ordre néolibéral comme « principe constitutionnel » et à l'absence d'un plein pouvoir législatif conféré au Parlement, **un certain nombre de principes sociaux sont à la base d'une politique sociale européenne dont la conduite est laissée à l'initiative des seuls Etats** - libre circulation des travailleurs, santé publique, éducation, formation professionnelle, égalité des sexes, sécurité sociale, protection sociale - **qui les gèrent de façons différentes, et avec parfois des écarts considérables selon les Etats membres. Pourtant, une égalité de droits et de devoirs d'un bout à l'autre de l'Union favoriserait l'intégration dans une société plus unie, et constituerait une pensée sociale commune.**

Un second aspect propre à développer une pensée sociale européenne, c'est à l'évidence la mise en œuvre d'un système démocratique satisfaisant la grande majorité des citoyens. Or les dernières élections du Parlement de Strasbourg ont montré que si la majorité des députés européens étaient partisans d'une intégration européenne dans un système étatique, les souverainistes ont les moyens de défendre leur choix d'une simple coopération interétatique. Cela montre **qu'un véritable débat populaire sur l'avenir du continent est nécessaire.**

Sur le volet culturel, le problème majeur reste **l'égalité de l'homme et de la femme** dans tous les aspects de la vie. Cette égalité, inégalement réalisée, est **en butte** non seulement aux traditions conservatrices ancrées mais à **certaines croyances religieuses**, respectables mais dont les effets peuvent être régressifs.

La séparation des religions et de l'Etat est importante mais elle ne paraît plus suffisante aujourd'hui, sans doute en raison de l'augmentation du niveau de précarité qui renvoie inévitablement à la recherche de soutiens irrationnels, comme un Etre suprême, donc à la soumission à des règles arbitraires et dogmatiques. **La laïcité doit se développer** afin que dans l'espace public, l'espace professionnel, la famille, aucun privilège d'autorité ne maintienne la femme dans un statut d'infériorité. **L'affirmation que chacun, homme, femme, enfant, est une personne et sujet de droit reste un chantier ouvert en Europe.**

Nos propositions pour une pensée sociale européenne, ciment d'une société européenne, sont donc :

- une politique de développement concertée des droits sociaux afin qu'ils soient égaux sur tout le territoire de l'Union,
- un débat politique de grande ampleur pour définir le système politique démocratique de l'Union et ses finalités,
- un combat permanent pour atteindre à l'égalité homme/femme, notamment par le développement du principe de laïcité.

4 - Renforcer la démocratie par une réforme institutionnelle

La crise que nous traversons n'est pas seulement économique. Elle est avant tout une crise de nos valeurs **institutionnelles et démocratiques, mais aussi crise de nos valeurs éthiques.**

Alors que ce rêve de bien des philosophes et de beaucoup d'intellectuels, de Dante, d'Erasmus, de Kant, de Victor Hugo, de Picasso, de Freud, etc., que fut l'Europe est toujours une aspiration profonde des Européens hors de l'UE, le désintérêt que les citoyens des différents États de l'Union manifeste envers la construction européenne ne pourra être aboli que si leur participation à la construction d'une œuvre commune et bénéfique semble réelle. Pour cela, **une politique sociale tendant à rapprocher les peuples et ne plus les mettre en concurrence doit être mise en œuvre.** Ce projet commun doit être conduit dans la transparence et la responsabilité, ce qui implique que le rôle et les pouvoirs du Parlement européens soient redéfinis.

Les citoyens sont censés participer à droit égal aux décisions concernant la cité, être à la fois les auteurs et les destinataires des lois. Mais est-ce ainsi dans la réalité ? Sont-ils les auteurs des traités et des lois européennes et **considèrent-ils l'UE comme leur cité commune ?** L'électeur est tantôt un citoyen national représenté par son Gouvernement, qui devra appliquer des décisions communautaires en raison des transferts de souveraineté, tantôt un citoyen de l'UE représenté par le Parlement européen qui ne dispose pas d'un véritable pouvoir législatif.

Le doute s'installe également sur l'existence d'un espace public européen où se joueraient les conflits, les débats, sur l'orientation de l'Europe, dans lequel les citoyens participeraient. En fait, **les débats se déroulent en fonction des intérêts nationaux réels, imaginaires ou idéologiques, rarement sur le modèle de société de l'UE.** S'y ajoute que savoir et pouvoir se déclinent du haut vers le bas et que les débats décisifs se jouent dans un espace réservé à des élites. De plus les voix discordantes ne sont pas vraiment admises...

Plus grave, **on relève le déficit démocratique d'une construction institutionnelle de l'exécutif qui ne rend de comptes directement à aucune assemblée élue.** Son pouvoir est passé du communautaire à l'intergouvernemental, non soumis au contrôle des Parlements nationaux, qui est en capacité d'imposer des politiques budgétaires drastiques et diverses lois à des populations dont les Parlements n'ont pas été consultés, et ce bien qu'il s'agisse de sujets touchant au cœur de la vie des citoyens et de la souveraineté des Nations. Ainsi le droit européen, doté d'une plus faible légitimité démocratique, prime sur le droit national.

Même le vote des électeurs n'a pas l'impact souhaité sur l'élection ou la désignation des détenteurs du pouvoir dans les instances européennes, puisque en dehors du Président élu par le Parlement européen, se trouvent nommés Commissaires ou Gouverneurs de Banque Centrale des personnages qui n'ont pas été élus, mais ont été proposés par leurs Gouvernants nationaux. Rappelons que les députés européens sont élus sur des listes gérées par des partis politiques nationaux.

A cela s'ajoute les effets de la mondialisation. La baisse ou la perte de la notion d'État-providence, et la baisse de l'hyper puissance occidentale, impliquent l'affaiblissement des classes moyennes, socle social de la pensée démocratique, avec un **fort sentiment de déclassement** face à des inégalités qui augmentent.

L'ONG OXFAM estime que les 67 personnes les plus fortunées sur le globe possèdent autant de richesses que la moitié la plus pauvre de la population mondiale et affirme : "Les inégalités extrêmes se sont aggravées". Elle appelle le FMI et la Banque mondiale, à passer de la "rhétorique" aux actes pour tenter de réduire ce fossé.

En tant qu'Européens cette mondialisation globale affecte nos démocraties et le fonctionnement démocratique des institutions européennes. Elle affecte également notre société et la vie de tous les jours en accentuant les inégalités, en provoquant la dégradation de la cohésion sociale, en conduisant à une augmentation inéluctable de la pauvreté et de **l'exclusion sociale**.

Or, si le président de la Commission Européenne, Jean-Claude Juncker, dans sa lettre du 12 novembre 2014 adressée au Président du Parlement Européen et au Président du Conseil de l'UE, présente dans sa proposition pour le programme de l'année à venir un renforcement de la concertation entre les institutions, au niveau de **sa proposition 10**, « Une Union pour le changement démocratique », il **ne se réfère** pourtant **qu'aux points suivants** :

- réexaminer la législation européenne en matière d'autorisation des OGM,
- trouver un accord interinstitutionnel sur le registre de transparence obligatoire,
- trouver un accord pour un meilleur processus législatif.

A nos yeux une réforme institutionnelle devrait de plus:

- **renforcer** le rôle du Parlement Européen en lui donnant un vrai pouvoir législatif,
- **accentuer** le rôle participatif et la représentativité des citoyens en leur donnant la possibilité d'élire leur Président au suffrage européen direct,
- **Examiner** les modalités de constitutions de listes transnationales pour les élections européennes

Ce dont les Européens ont plus que jamais besoin c'est d'une Europe conforme aux aspirations des peuples et non pas d'une Europe des élites, d'une Europe néolibérale et austère qui favorise la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale, modèle pourtant bien rejeté par les citoyens après la crise que l'on vit.

5 - Travailler à humaniser la mondialisation

Le terme mondialisation – qui touche l'économie, mais aussi la culture et la politique, est le plus souvent envisagé sous le seul aspect de la mondialisation économique, développement des échanges de biens et de services, qui s'est accentuée depuis la fin des années quatre-vingt par la création de marchés financiers au niveau mondial. Toutefois s'y ajoutent des aspects culturels, politiques, sociologiques, géographiques, et aussi managériaux.

- **L'aspect sociologique de la mondialisation** est qu'elle est inéluctable et irréversible. Nous vivons déjà dans un monde d'interconnexion et d'interdépendance à l'échelle de la planète. Les espoirs qu'elle suscite – qui sont parfois de l'ordre du fantasme – sont aussi à la hauteur des désillusions provoquées par la crise économique persistante des années deux mille.
- **L'aspect managérial de la mondialisation** consiste en la localisation de toutes les fonctions de l'entreprise (les firmes multinationales) à l'échelle mondiale en fonction du critère du coût de revient. L'effondrement du bloc communiste à partir de la chute du Mur de Berlin en 1989 a reconfiguré le marché mondial et l'a unifié au profit du libéralisme économique qui règne en maître dès lors sur la planète.

La crise économique et financière que nous traversons depuis plus de 7 ans maintenant est un résultat de cette **mondialisation multi-facettes**.

Cela dit, la mondialisation c'est avant tout une perte de pouvoir économique de l'Occident au profit de l'Asie émergente, Chine en tête. C'est la transformation structurelle des économies, de la société toute entière. La baisse voire la perte de la notion d'État-providence conjuguée à l'amoindrissement de l'hyper puissance occidentale impliquent le déclassement des classes moyennes et l'augmentation des inégalités.

C'est pourquoi selon nous, le FMI et la Banque mondiale doivent désormais "changer" leurs recommandations et leurs politiques en plaidant pour davantage d'investissements dans la santé et l'éducation. Gardien de l'orthodoxie budgétaire, le FMI défend traditionnellement des coupes dans les dépenses publiques et la réduction des déficits. **L'austérité aggrave les inégalités et le FMI et la Banque mondiale ne peuvent pas l'ignorer**. Nous appelons également le Fonds à admettre que les stratégies d'évitement fiscal des multinationales sont un des "moteurs" des inégalités. Il convient de s'interroger également sur la notion de « déficit » et en nuancer l'approche : il y a des déficits qui sont des portes ouvertes pour un investissement d'avenir et qui ne doivent pas être traités de la même manière que d'autres déficits de « fonctionnement ».

Un nouveau modèle Social pour l'Europe de demain

José de Sousa Saramago, écrivain et poète portugais, a écrit à propos du système néolibéral: «L'alternative au néolibéralisme s'appelle Conscience» et nous, Francs-maçons, précisons «Conscience Citoyenne ».

Suite à la crise actuelle, nous sommes témoins de l'émergence d'une série de dérives dangereuses : xénophobie, séparatismes, et communautarismes, abandon de certains droits de l'homme et de libertés civiles, abus en tous genres. C'est pourquoi nous sommes plus que jamais convaincus que l'Union européenne a besoin d'un nouveau modèle de construction et d'un nouveau modèle social,

plus proche des réalités et des besoins de tous les citoyens européens, un modèle qui permette **la participation égale de tous les citoyens dans un projet européen commun, un projet solidaire de fédéralisme européen.**

En outre, le manque de communication entre les citoyens européens et leurs gouvernements devient chaque jour plus profond. Nous considérons que les institutions européennes, Commission, Parlement, Conseil, doivent travailler en collaboration pour créer une économie durable, un modèle démocratique et participatif. En quelques mots nous proposons de **relever le pari « d’humaniser la mondialisation »**, afin de préserver les libertés civiles, les acquis démocratiques de bien des combats d’hier. La méthode choisie consiste à partir des contradictions de la mondialisation pour dégager un **triple objectif : résister à la déshumanisation de nos sociétés, responsabiliser les titulaires du pouvoir et anticiper sur les risques à venir.**

6 : Lutter contre la corruption par une morale et une éthique politiques

Il y a deux aspects dans ce chapitre :

- la réalité institutionnelle : la justice est l’un des aspects de la construction de l’UE le plus en pointe, avec une capacité d’arbitrage et de jugement, de décision, en toute indépendance, mettant parfois à égalité le citoyen et l’Etat. Nous ne traiterons pas de cet aspect du sujet, parce que nous n’aborderons qu’un seul aspect : la corruption.
- les problèmes moraux, éthiques : un sentiment dévastateur d’injustice dans la vie publique repose sur la croyance bien ancrée que les hommes politiques et les hauts fonctionnaires sont protégés et sont complices d’enrichissement personnel par le détournement de fonds publics.

Les principaux problèmes concernent le financement occulte ou par **corruption** des partis politiques, l’immunité pénale dont semblent bénéficier les élus, le constat d’un déficit d’intégrité morale révélé par des scandales parlementaires et judiciaires, et la corruption au sein de l’administration publique et de la représentation nationale constatée dans certains Etats.

La crise économique actuelle, qui érode la prospérité, l’égalité sociale et l’emploi, favorise les **comportements répréhensibles**. Les parlementaires doivent impérativement regagner la confiance du public, ce qu’ils n’obtiendront pas simplement par la publication d’une information plus complète sur les activités des chambres, ni par le suivi ou le contrôle des activités des députés, même si cela compte pour beaucoup. S’assurer de l’intégrité personnelle, ou collective, passe par l’adoption et la consolidation des mécanismes de contrôle de l’application des règles de transparence des patrimoines, par le renforcement des moyens d’investigation et par la garantie de l’indépendance judiciaire. L’activité des lobbies doit être règlementée.

Le financement occulte des partis politiques **menace la démocratie** dans certains pays. Des évaluations mettent en lumière des exigences trop lâches ou inefficaces en matière de transparence

financière pour les partis politiques et leurs candidats, l'absence d'organes de contrôle authentiquement indépendants et l'insuffisance des poursuites en cas d'infraction aux règles de financement des partis politiques. Le problème échappe en grande partie au contrôle direct du gouvernement : il dépend des partis politiques et des parlements eux-mêmes, et il conviendra d'inciter fortement les partis et les parlements à susciter la volonté politique de s'y attaquer.

L'immunité des élus ou des personnalités publiques les met souvent à l'abri des enquêtes, des poursuites ou des décisions de justice dans les pays où la corruption est courante. **Les États membres doivent faire régner la transparence en protégeant les personnes qui signalent des comportements répréhensibles** (lanceurs d'alerte), aider à résorber les conflits d'intérêts et assurer l'indépendance et les ressources nécessaires à ceux qui luttent contre la corruption. La société civile et les médias doivent aussi jouer leur rôle de surveillance, à l'abri des influences de l'État.

Nos recommandations : renforcer le contrôle de l'intégrité dans la justice, les forces de l'ordre et le ministère public, encourager les députés à lutter avec détermination contre la corruption dans leurs propres rangs, mettre en place des organes indépendants de contrôle du financement des partis politiques et protéger les lanceurs d'alerte.

7 - Construire la citoyenneté européenne par une politique sociale

« C'est la pratique de la citoyenneté qui créera une identité plutôt que l'identité qui préexistera à la citoyenneté. La citoyenneté européenne est une problématique politique, sociale, économique et philosophique pour une société supra nationale. » Cette citation du rapport COMALACE de 2010 - « Contribution à la citoyenneté européenne » - reste un document de référence irremplaçable dans notre réflexion. En effet, **les analyses et les propositions qui y sont présentées sont fondamentales et toujours actuelles** dans l'approche du sujet.

Dans les 28 États, la nationalité s'est construite au travers de siècles d'histoire, à partir de la constitution d'États souvent par regroupements de territoires sous une autorité commune. Aujourd'hui L'Union Européenne se construit autour de valeurs, mais cette communauté de valeurs correspond à 28 états nationaux immergés dans une mondialisation qui ne garantit plus l'amélioration du niveau de vie de la majorité des citoyens, voire les conduisant à la précarisation, entraîne inégalités et déconstruction de l'état social, menace l'environnement et provoque la montée des populismes. Les Institutions européennes apparaissent très éloignées des préoccupations quotidiennes des citoyens qui se sentent réduits à de simples figurants. **Pire, la politique européenne est le plus souvent vécue comme favorable à ceux qui la décident et défavorable à ceux qui la subissent.**

La construction d'une Europe politique est ainsi la condition d'une Europe sociale, elle-même indispensable à la stabilité démocratique et l'égalité de tous les citoyens.

La citoyenneté nationale est une conquête démocratique, dont l'origine a été souvent violente lors de véritables coups d'État, elle induit le partage de la responsabilité dans la conduite de la chose publique entre tous ceux qui se reconnaissent de même nationalité. **La nationalité et la citoyenneté sont donc indissociables dans les États européens : c'est un trait culturel fort.** La citoyenneté

européenne est une qualité octroyée et non conquise. Elle s'ajoute à la citoyenneté nationale, préalable indispensable à son acquisition. Le citoyen européen bénéficie des garanties données en matière de droits fondamentaux de la personne humaine par le Traité de Lisbonne.

La citoyenneté permet l'exercice de droits limités sur le territoire d'un autre pays de l'Union que le sien comme l'établissement de la résidence avec bénéfice de la législation sociale locale, la participation aux élections locales ou européennes. Elle s'affiche par des signes extérieurs non décisifs, comme les passeports européens qui sont cependant toujours délivrés par et sous la responsabilité d'une autorité étatique nationale. Le citoyen européen a pour principal pouvoir celui d'élire un Parlement qui ne dispose pas de l'intégralité du pouvoir législatif.

Surtout, on n'a pas fait du projet de construction européenne un enjeu populaire. L'Europe s'est constituée en dehors de l'exercice national, en dehors de l'exercice de la citoyenneté, et presque en dehors d'un exercice cohérent de la démocratie.

Il conviendrait de **corriger les dénis majeurs pour une citoyenneté européenne** et de dresser un état des lieux des inégalités majeures incompatibles avec les principes mêmes de la citoyenneté (les « désordres universels » comme les discriminations hommes-femmes) et établir un plan de correction concret, lisible, incluant des sanctions dissuasives (égalité des revenus, parité dans les assemblées élues, etc.), remédier au problème de légitimité démocratique des modes de décisions trop « minoritaires » et/ou non représentatives (en particulier à la Commission où trop de technocrates, enfermés dans une bulle, ne rendent aucun compte aux citoyens), en commençant par la désignation démocratique des présidents (Commission, Conseil, Parlement), et **élargir le pouvoir de l'initiative législative du Parlement**.

L'histoire de la construction européenne reste une des grandes inconnues des publics européens. Aucune grande figure ne peuple le Panthéon populaire. Aucun des enjeux majeurs, que les pères fondateurs ont eu à porter pour parvenir aux différentes étapes de la constitution de l'Union Européenne, ne sont explicités. Cependant, il faut observer que chaque fois que la citoyenneté s'est fondée sur l'adhésion à une nationalité commune, même élective comme en France, même reposant sur des fortes personnalités régionales comme en Allemagne, en Italie, en Suisse, la nouvelle citoyenneté a permis de transcender les particularismes locaux.

En réalité, **il reste donc tout à faire pour construire la citoyenneté européenne**, une citoyenneté qui paraisse à ce point essentielle que les attaches nationales ne soient plus que des enjeux secondaires, régionaux ou locaux. Et en premier lieu, **comprendre que les idéaux et les valeurs humanistes portés par le projet d'Union Européenne ont besoin pour vivre d'être ressentis par les peuples comme fondements constitutifs d'une Patrie commune**.

En quelque sorte, on ne peut construire une réelle citoyenneté européenne si prioritairement on ne construit pas une nationalité européenne. Il est donc essentiel que la jeunesse soit préparée à cette étape fondamentale qui doit lui permettre de se reconnaître dans la nationalité et dans la citoyenneté européenne, notamment grâce à des programmes scolaires de citoyenneté européenne.

Par ailleurs, Il faut s'attacher à mettre en commun les intérêts extérieurs de l'Union Européenne avec en priorité deux dossiers : la diplomatie et l'armée. **En effet, c'est dans la défense des intérêts communs, des valeurs communes, à l'extérieur des frontières que se créent les solidarités qui vont constituer le ciment de la vie commune.** La définition d'une diplomatie commune aux 28 États, non seulement éviterait les incidents actuels entre Européens lors des crises internationales, mais développerait chez les peuples le sentiment de la défense des intérêts collectifs, donc d'une communauté solidaire, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui puisque certains États assument toute la charge et que d'autres n'ont qu'à tirer les marrons du feu.

Il n'y a pas de véritable diplomatie sans armée, et donc une fusion des forces militaires des 28 États est une impérieuse nécessité. Lorsque les militaires des 28 États interviendront sous la même bannière, alors l'Europe aura un sens « patriotique » pour les citoyens européens.

Enfin, il faudra passer du stade de citoyenneté octroyée à celui de citoyenneté revendiquée.

La Comalace a proposé l'institution d'une citoyenneté européenne pour les migrants indépendante du statut de la nationalité d'un État. Cela implique un renversement total des modes de pensée actuels en matière de nationalité et de citoyenneté, **cela implique que la citoyenneté européenne soit définie comme supérieure à celle des États et qu'elle les intègre toutes.** Cela conduit à ouvrir toutes les listes électorales à l'ensemble des résidents européens d'un État, ce qui signifie que ce n'est plus la nationalité d'origine qui confère le droit d'inscription sur les listes mais que la possession de la citoyenneté européenne doit d'abord être établie pour s'inscrire.

Enfin il paraît de plus en plus indispensable pour la survie d'une Union Européenne dynamique **que le système fiscal soit unifié entre les pays membres.**

8 - Préserver les intérêts européens dans le dialogue Nord / Nord

L'Union Européenne représente plus de 15 % du commerce mondial, à égalité avec les États-Unis. Mises en commun, leurs activités commerciales seraient la première au monde, devant tous leurs concurrents, Chine comprise. Il est donc normal, et utile dans un contexte de concurrence internationale agressive, que soient établis des accords - au bénéfice des deux parties - favorisant les échanges entre ces deux entités censées représenter les valeurs de la civilisation occidentale.

La méthode et le contenu des négociations entreprises entre la Commission Européenne et les États-Unis d'Amérique au sujet du **Grand Marché Transatlantique**, projet d'accord de libre-échange pour le commerce et l'investissement (appelé **TAFTA ou TTIP**), **sont tels que nous rejetons clairement ce projet.** Les discussions ont lieu dans la plus grande discrétion, pour ne pas dire le plus grand secret, et elles vont bien au-delà des dispositions habituelles d'un accord de libre-échange. Il y est, en effet, question de ce que les spécialistes appellent les « barrières non tarifaires », à savoir tout ce qui peut être susceptible d'entraver la concurrence, élevée ici au rang de liberté fondamentale. Il ne s'agira plus des subventions ou des taxes, mais des normes constitutionnelles, légales, réglementaires, établies par les pays. Ces normes concernent de nombreuses activités et revêtent des caractères éthiques, sociaux, sanitaires, environnementaux, financiers, etc.

Ces normes représentent, en s'appuyant sur un socle de valeurs communes, ce sur quoi une société

se fonde pour organiser le vivre ensemble. C'est cela qui pourrait être remis en cause par le projet qui devrait permettre aux normes de chaque état de l'Union Européenne de devenir compatibles avec les normes américaines. Or de nombreuses pratiques sont bien différentes de part et d'autre de l'Atlantique. Sans entrer dans les détails, et parmi d'autres exemples possibles, on peut citer :

- les normes sociales pour lesquelles les USA n'ont pas ratifié 6 des 8 conventions de l'Organisation Internationale du Travail majoritairement reconnues en Europe (droit syndical, négociation collective, égalité de rémunération, discrimination, ...)
- l'environnement, car les USA n'ont pas ratifié la convention de Rio (biodiversité), le protocole de Kyoto (gaz à effet de serre), le protocole de Carthagène (biosécurité),
- le principe de précaution appliqué en Europe alors qu'aux USA, tant qu'il n'a pas été prouvé qu'un produit soit nocif, il est libre d'accès.

Les services publics, santé notamment, sont très peu présents aux USA. Ainsi, ce qui pourrait être considéré comme entravant la libre concurrence, une norme sociale, sanitaire ou environnementale par exemple, pourra faire l'objet d'un recours de l'entreprise privée qui se serait sentie lésée contre l'État ou la collectivité, auteur de la norme. L'accord prévoit que ce type de conflit ne sera plus traité par les juridictions officielles mais par un groupe d'arbitrage privé. Les pouvoirs publics pourront alors être trainés par des firmes privés devant des arbitrages privés. Les précédents des accords passés il y a 20 ans entre le Canada, le Mexique et les USA montrent que dans tous les conflits, les firmes américaines l'ont emporté et que les Etats ont eu, soit à modifier leur législation, soit à payer des compensations, soit à faire les deux. **La construction européenne nécessite des transferts de souveraineté des nations vers l'Union. Mais cela doit se faire dans le respect du modèle social européen, de la maîtrise de leurs choix par les peuples d'Europe et dans un processus démocratique.**

L'accord de libre-échange tel qu'il apparaît aujourd'hui, est loin de ces objectifs. Il appartiendra aux députés européens de permettre que cette négociation soit conduite en faisant valoir les valeurs qui fondent l'Europe, dans le but de lui donner les moyens de pleinement jouer son rôle, économique, commercial, voire politique, au niveau de la planète.

L'accord sur l'union économique eurasiatique signé le 29 mai 2014 est un contrepoids qu'il convient de ne pas ignorer, d'autant que des discussions sont en cours notamment avec l'Inde et la Chine. Enfin, l'intérêt de l'Union Européenne est d'être un partenaire à part entière des échanges avec une puissance continentale : la Russie.

9- Equilibrer le dialogue Sud / Nord notamment dans la gestion de l'immigration

La question de l'exil-immigration provoqué par les guerres civiles en Lybie et au Moyen-Orient ne fait pas l'objet ici de notre réflexion qui s'attache essentiellement aux phénomènes migratoires « traditionnels » des populations africaines.

Comment imaginer des relations Sud/Nord idéales, et néanmoins réalistes et réalisables : **en gérant**

mieux les migrations régulières pour mieux combattre les migrations irrégulières.

Pour donner une échelle de comparaison sur le phénomène de l'immigration, prenons l'exemple de la France : on estime annuellement à 200.000 le nombre d'immigrés, dont près des 2/3 viennent de l'UE avec une large proportion de femmes, et à 20.000 le nombre de clandestins.

La Commission européenne en tant que telle et les gouvernements des pays qui la composent souhaitent aujourd'hui fortement se coordonner pour lutter contre l'immigration clandestine et les mafias qui l'organisent. Un tel objectif apparaît comme légitime et prioritaire dans la mesure où certains considèrent que cette immigration irrégulière génère de l'insécurité et conforte les extrémistes. La solution qui se dessine visant à durcir les règles, et à renforcer le contrôle aux frontières, peut sembler adaptée à la situation à laquelle sont confrontés plusieurs pays européens.

Pourtant à trop mettre l'accent sur l'immigration clandestine, à trop vouloir chercher - et à risquer de trouver - des solutions sécuritaires d'enfermement qui se sont déjà révélées peu efficaces, **on en oublie de traiter de l'immigration régulière et de ses avantages pour les pays d'accueil (comme pour les pays d'origine)**. L'avantage essentiel est à caractère économique. En effet, si l'on en croit les économistes, la plupart des pays de l'Union ont déjà aujourd'hui des besoins de main-d'œuvre et des difficultés de recrutement dans certaines professions amènent, d'ores et déjà, à employer du personnel étranger. Par ailleurs, compte tenu de l'évolution démographique et plus particulièrement le vieillissement de la population européenne, cette situation, loin de disparaître, pourrait se prolonger.

Aussi s'acheminer mentalement vers la constitution d'une Europe « forteresse », s'illusionner de l'efficacité d'une telle conception sur le moyen et le long terme, semble pour le moins manquer de pragmatisme. **Ne serait-il pas plus réaliste, au contraire, de s'organiser pour que les flux migratoires correspondent à nos besoins respectifs ?**

Du point de vue du Sud, l'avantage essentiel de l'émigration (qu'elle soit régulière ou irrégulière) pour les pays d'origine réside dans les transferts de fonds qui représentent l'une des principales sources de devises. Mais, l'intérêt de ceux-ci est encore plus grand en ce qui concerne l'aide au développement.

Pourquoi alors ne pas orienter l'aide européenne vers les zones géographiques de plus grande pauvreté d'où sont issus les émigrants, et en particulier ceux qui tentent leur chance illégalement au péril de leur vie ?

Du point de vue du Nord, la politique de l'emploi gagnerait à être abordée de façon concertée, d'abord avec les pays d'origine des migrations mais aussi avec des pays amis (dont on partage la langue, l'Histoire...) afin de négocier de **véritables partenariats équilibrés**, autour de thèmes attractifs communs.

Cela impliquerait des engagements réciproques de coresponsabilité et tiendrait compte des intérêts légitimes des uns et des autres. Peut-être est-il temps d'établir des **relations non pas équitables, c'est-à-dire basées sur une relation inégale, mais égalitaires fondées sur l'intérêt respectif de chacune des parties et prévoir de rendre caduc tout accord passé non respecté.**

L'appel à l'immigration légale, le plus souvent d'origine économique, ne peut en effet tenir compte uniquement de nos besoins, mais également des besoins des pays d'origine et plus exactement de leurs faibles capacités d'emploi qui rendent ainsi leurs cadres disponibles, plus particulièrement **en les aidant à former, dans les pays d'origine les emplois solvables créateurs de richesses.**

Au total, une telle approche suppose un réel souci d'aboutir à une meilleure gestion des flux migratoires des personnes qualifiées et non qualifiées par une politique de **partenariat à long terme**, concertée et coordonnée avec les pays d'origine. Plus on prévoit, on organise et on accompagne l'immigration régulière, plus on peut contrôler et agir contre l'immigration irrégulière.

Deux pistes de réflexions, méritent d'être approfondies :

-la nécessité de **s'organiser au niveau européen** pour mieux appréhender et suivre en temps réel les besoins et les capacités d'emploi du marché de l'emploi qui pourraient être satisfaites par des étrangers à court, moyen et long terme.

-la nécessité de **travailler avec un certain nombre de pays amis privilégiés** pour mettre en place un véritable dialogue migratoire dans lequel devrait être systématiquement pris en compte les intérêts du pays d'accueil, ceux du pays d'origine et ceux du migrant. Ce type de politique éthique en matière de migrations implique des négociations bilatérales dans lesquelles chaque pays européen pourrait offrir des compensations pour aider à créer sur place des richesses et à réduire ainsi la propension à émigrer, compensations qui pourraient être le sens **d'une co-production.**

D'où **nos propositions** :

- Soutenir les diasporas de migrants, dont les membres résidants en Europe, sont porteurs de projets d'entreprises au pays d'origine.
- Encourager les migrations circulaires, dites « admissions flexibles », par la délivrance de visas temporaires aller- retour.

Si le combat contre la pauvreté et l'ignorance doit être mené au nom de la solidarité, au nom de la justice, il doit l'être aussi au nom de la raison. **Notre action s'inscrit pleinement dans une voie émancipatrice contre le communautarisme, une action pour la liberté absolue de conscience, une action en faveur de la laïcité.**

Soumis parfois à une contestation de surconsommation dans les pays nantis, l'économie des pays libéraux cherche toujours de nouveaux marchés pour leurs produits. Diminuer la pauvreté c'est donc aussi permettre la consommation. Les bailleurs de fonds ont besoin de stabilité politique pour établir des partenariats avec des futurs clients et mettre en place des investissements productifs. Il y a donc un avantage réciproque à aider les pays pauvres tant au niveau du développement qu'au niveau de la sécurité, et à établir un véritable dialogue migratoire. Ceci au nom de notre propre sécurité et au nom du propre développement de nos pays amis et partenaires. **Un Centre de stratégie politique européenne devrait pouvoir ainsi déterminer et coordonner toutes les actions.**

10 - Garantir la Paix, la Sécurité et les Droits de l'Homme

Paix

Quel sens donne le citoyen européen au mot « paix » à l'intérieur de l'Union européenne ? Sans doute, pour lui, la paix est d'abord synonyme de cohésion dans les idéaux et les attentes. Cela passe d'abord par une entente solide entre Etats partenaires, hors des clivages politiques. Il est surtout essentiel que, lorsqu'il s'agit d'aborder des problèmes aux conséquences douloureuses - comme la précarisation, le chômage, le vieillissement - l'opinion publique fasse preuve de courage et de force morale en les affrontant franchement, contrairement à la frilosité d'hommes politiques soucieux seulement de leur réélection. Cet engagement citoyen permet de combattre le chauvinisme et le repli sur soi, renforce le pacte de solidarité entre peuples de l'UE, maintient la solidarité européenne contre la fuite en avant du nationalisme, facteur de division et de déclin.

En regardant hors de l'UE vers des pays amis, comme la Suisse, le citoyen européen constate que ses idéaux s'étendent à l'ensemble du continent. Il est donc enclin à souhaiter des relations fermes et paisibles sur l'ensemble de cet espace.

Les derniers résultats des élections européennes doivent prévenir le monde politique de la priorité à donner à l'écoute des concitoyens, à l'amélioration de la communication, à l'évaluation des conséquences des choix du passé, l'abstention et le vote anti-européen montrant la nécessité d'une réforme en profondeur de la vie politique si on veut préserver la paix sociale.

Sécurité

Les risques d'insécurité proviennent de sources différentes. En premier lieu, l'insécurité est économique et l'une des conséquences de la mondialisation qui engendre une guerre économique incessante. L'influence des grandes sociétés internationales dans la défense de leurs intérêts particuliers s'impose très souvent aux gouvernements qui ne sont plus en mesure de défendre l'intérêt général.

L'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes amplifient les phénomènes de communautarismes des populations immigrées en UE, que leurs difficultés de vie conduisent à vivre rassemblées dans des ghettos, ce qui tend à les faire rester fidèles à leurs cultures ethniques, à leurs racines religieuses. Ce cloisonnement alimente les réactions de défiance et de racisme. L'intégration des nouvelles générations nées en UE pose problème, le public étant plus attentif aux éléments perturbateurs difficiles à maîtriser (maffia, trafics illicites, drogue...) qu'aux réelles difficultés d'assimilation dans le respect de l'autre, surtout quand la crise maintient le taux de chômage des jeunes à plus de 25%. La vision purement sécuritaire, qui peut conduire à des pertes de libertés fondamentales, fer de lance des partis d'extrême droite, maintient à distance les vrais problèmes, le plus important étant que des citoyens de plein droit se sentent rejetés, et parfois conduits à l'endoctrinement politico-religieux terroriste qui est une source d'insécurité violente réelle.

La diversité n'ayant jamais été un paradigme de l'égalité, elle ne peut être érigée en concept directeur des politiques sociales. Parce que nous réfutons toute idéologie sur l'immigration, nous pensons que le combat pour la diversité ne doit pas se substituer mais s'ajouter à celui pour l'égalité, afin de ne pas confondre différences sociales et différences culturelles, les classes sociales n'ayant rien de commun avec les notions de race ou de culture. Il est donc dangereux de les traiter comme différentes mais équivalentes.

Droits de l'homme

La défense des droits de l'homme est un des fondements les plus importants de la culture européenne et fait l'objet d'importantes dispositions dans le Traité de Lisbonne.

Cependant, si la justice européenne garantit leur exercice, l'UE se trouve en difficulté idéologique lorsqu'il s'agit de faire preuve d'humanité avec les milliers de réfugiés fuyant les pays en proie à des guerres sanglantes et d'une rare violence, où les droits les plus élémentaires sont bafoués. Ainsi, le continent des droits de l'homme ferme-t-il ses frontières aux réfugiés des guerres du Moyen-Orient ou d'Afrique, obligeant hommes, femmes, enfants à entrer clandestinement pour être accueillis après avoir été en danger de mort sur des rafiots abandonnés en Méditerranée.

Pour la COMALACE, cette attitude des autorités nationales et européennes, ce n'est pas une faute, c'est un crime.

Conclusion

L'Union Européenne se construit autour de valeurs mises à mal par une mondialisation qui ne garantit plus l'amélioration du niveau de vie de la majorité des citoyens, voire conduit à leur précarisation, entraîne inégalités et déconstruction de l'état social, menace l'environnement et provoque la montée des populismes.

Les Institutions européennes apparaissent très éloignées des préoccupations quotidiennes des citoyens qui se sentent réduits à de simples figurants. Pire, la politique européenne est le plus souvent vécue comme favorable à ceux qui la décident et défavorable à ceux qui la subissent.

Avec une politique de développement concertée des droits sociaux, un débat politique pour définir le système politique démocratique de l'Union et ses finalités, et un combat permanent pour atteindre à l'égalité homme/femme, notamment par le **développement du principe de laïcité**, l'Europe se réformerait utilement dans son fonctionnement institutionnel et sa gouvernance économique.

En retrouvant le sens de la justice et en œuvrant à une politique sociale, l'Europe trouverait le sens des solidarités constitutives du **ciment qui doit nous unir**. Un dialogue équilibré avec le reste du monde doit apporter paix, sécurité et droits de l'homme.

Ainsi nous vivrions dans l'Europe que nous aimons !

Pour mémoire, rappel des questions étudiées par le Groupe COMALACE :

2009 : Les différentes perceptions de la laïcité en Europe

2010 : Contribution à la citoyenneté européenne

2011 : Quelles propositions la franc-maçonnerie peut-elle faire pour répondre aux aspirations de la jeunesse ?

2012 : Le travail, l'emploi et la solidarité pour une indispensable cohésion sociale

2013 : Le devenir de l'humain dans la politique sociale de l'Europe : innovation et citoyenneté.